

Semestre : 5

Unité d'enseignement : **Fondamentale 3**

Matière : **Introduction aux langues de spécialités**

Crédits : 02

Coefficient : 01

Cours n° 02 : le concept de "langue de spécialité"

Objectifs du module Circonscrire les domaines des discours spécialisés. Développer chez l'étudiant les compétences de lecture, compréhension et production de textes de spécialité.

Connaissances préalables recommandées

Disponibilité et maîtrise des principaux termes en langues étrangères et des connaissances acquises durant L1 et L2 (Matières : Initiation et introduction à la Linguistique)

Objectif du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant saura exactement ce que signifie le concept de "langue de spécialité". D'abord, ce cours lui permettra également de commencer à aborder toutes les notions qu'il étudiera en relation avec le contenu de ce module. En plus, il pourra dans le cas échéant, voir d'une manière aussi claire les différentes appellations qu'il rencontrera dans le même module ou même dans les autres modules de son cursus universitaire.

Cours n°02 : le concept de "langue de spécialité"

1. Introduction

Que nous le voulions ou non, les langues de spécialité sont au centre de nos communications quotidiennes, et la maîtrise de plusieurs d'entre elles est à présent indispensable. Notre monde est en effet dominé par les sciences, les techniques et la technologie. Micro-ordinateur, lecteur DVD, téléphone portable, nous en possédons presque tous, par plaisir ou par affaires. Des domaines de spécialité complexes et en constante évolution sont au centre de notre pratique professionnelle : rédaction technique, terminologie scientifique, terminologie administrative, traduction commerciale, traduction juridique, traduction médicale et pharmaceutique, etc.

Toutefois, même si nous baignons dans les langues de spécialité, vous constaterez à la lecture de cette introduction qu'il est difficile de les décrire précisément, d'en dégager les caractéristiques essentielles ou tout simplement de les nommer. Nous devons également mentionner les très nombreuses spécialités, comme la biologie, l'environnement ou le marketing, qui stagneraient assurément sans une communication précise et efficace.

Le monde d'aujourd'hui connaît de profondes mutations dans les secteurs et les niveaux. Nous vivons une avancée scientifique et technique marquée notamment par le développement des moyens de communications. La planète, ce petit village, exige à tisser des échanges. Le monde entier est contraint à faciliter la communication par l'apprentissage des langues notamment étrangères de manière à favoriser les échanges économiques, politiques... Désormais, l'institution scolaire et universitaire est devenue le terrain privilégié pour la mise en œuvre de méthodologies d'enseignement des langues.

Pour ce faire, pédagogues, didacticiens et linguistes œuvrent dans la perspective de promouvoir les méthodologies d'enseignement apprentissages des langues répondant aux besoins du terrain. La diversité des publics et des besoins en matière de langue conduit les chercheurs, les didacticiens et même les linguistes à élaborer des méthodologies adaptées

suivant les besoins de chaque public. C'est pourquoi l'enseignement du français à déjà connu diverses appellations suivant les contextes : FLM, FLS, FLE. Le français est utilisé comme moyen de connaissance, autrement dit, la langue est utilisée pour l'apprentissage des connaissances relevant de différents domaines : mathématiques, histoire, médecine, physique...Le français général n'arrive plus à satisfaire les besoins d'un public en quête d'apprentissage ciblé et en étroite relation avec la spécialité. L'enseignement du français va alors connaître un bouleversement méthodologique. C'est dans cette perspective que s'inscrivent *les langues de spécialité* qui ont connu beaucoup d'évolution dans le but de remédier aux difficultés de ce nouveau public. Diverses conceptions ont alors vu le jour et se sont succédé afin de remédier aux difficultés d'apprentissage des langues de ce public adulte.

2. Définition : Qu'est-ce qu'une langue de spécialité ?

Il est difficile de cerner avec précision la notion de « langue de spécialité » d'autant plus que les chercheurs n'arrivent pas à s'entendre sur la définition, voire sur l'appellation à donner. Les appellations sont, en effet, multiples et variées suivant les chercheurs : langue de spécialité, de langues de spécialité, langues spécialisées, vocabulaire scientifique, Il n'y a, à cet effet, pas de consensus entre les chercheurs ni sur l'appellation ni sur la définition.

- Galisson et Coste définissent la langue de spécialité de manière générale comme : « *une expression générique pour désigner les langues utilisées dans les situations de communication qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier* ¹ » (1976, 511)
- Pour Lerat : « *c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* » (Lerat, 1995 : 20)
- Dubois, quant à lui, la définit comme « *un sous-système linguistique tel qu'il rassemble des spécificités linguistiques d'un domaine particulier* » (Dubois, 2001 : 40).
- Cabré, quant à elle, insiste sur l'aspect terminologique des langues de spécialité : « *Les langues de spécialité sont les instruments de base de la communication entre spécialistes. La terminologie est l'aspect le plus important qui différencie non seulement les langues de spécialité de la langue générale, mais également les différentes langues de spécialité.* » (Cabre, 1998: 90)
- **La langue de spécialité** a été principalement utilisée pour désigner deux domaines de la linguistique appliquée :
 - le premier se concentre sur les besoins dans l'éducation et la formation ;
 - Le deuxième est destiné à la recherche sur les variations linguistiques dans un domaine particulier.

Ces différentes définitions reflètent les diverses perspectives adoptées par les chercheurs pour donner une définition à la notion de langue de spécialité. Elles témoignent donc de la difficulté à donner une définition consensuelle. Cependant, elles se rejoignent sur deux points principaux, à savoir le domaine de spécialité et les spécificités linguistiques ou discursives.

- Dans sa description du CECR, Michel PETIT (2006) consacre la grande partie de son travail à l'étude de la conception des langues de spécialité dans le CECR. L'auteur pense que : « *les spécialistes savent bien que l'appellation commune de langue de spécialité désigne de façon commode mais imprécise un ensemble assez hétérogène de réalité de nature différente, chacun*

¹ Robert GALISSON et Daniel COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, 612 p., p. 511

privilégiant, en fonction de son expérience et de ses intérêts professionnels d'enseignement, et/ou de recherche, tel ou tel point de vue. » (Petit, 2006, 03).

- L'auteur ajoute : « *Constitue une langue de spécialité tout ensemble d'objets linguistiques et/ou langagiers défini par son rapport à une «spécialité». Le français des affaires, le français scientifique et technique, sont ainsi du français de spécialité ; l'anglais juridique, l'anglais médical, de l'anglais de spécialité, etc.* » (Petit, 2006, 03),

Selon la même source, l'accent peut être mis, selon les cas 1, sur un ou plusieurs des aspects suivants :

- terminologie du domaine de spécialité;
- particularités de mise en œuvre de telle ou telle catégorie ou structure linguistique dans le discours du domaine (sémantico-syntaxe du groupe nominal ; expression de la modalité ; etc.)
- caractéristiques des genres discursifs ou textuels représentatifs du domaine ; etc.

D'une manière générale, on peut donc dire que la langue de spécialité n'est pas une langue à part mais elle est l'utilisation particulière d'une langue naturelle ou de la langue commune comme vecteur de connaissances spécialisées. Mais dans ce cas quelle relation existe entre langue commune et langue de spécialité ?

Les objectifs des langues de spécialités

La langue de spécialité est un outil, destiné à des fins spécifiques, qui peut s'utiliser dans n'importe quelle langue cible nécessaire aux apprenants. Elle a souvent été appliquée à l'anglais (**Anglais à des fins spécifiques**, (English for specific purposes ou ESP), Français sur objectifs spécifiques (FOS) etc.

L'enseignement à contenu intégré (ECI) est une troisième approche qui a également été confondue avec la langue de spécialité. Ces multiples usages de la dénomination « langue de spécialité » ont causé de la confusion à l'international.

“La langue de spécialité s'inscrit dans la didactique des langues et elle est largement appliquée dans l'apprentissage ou la formation de langue seconde ou étrangère, s'adressant aux besoins directs et très spécifiques des apprenants qui ont besoin de faire de cette langue un outil dans leur éducation, formation ou emploi. Ainsi, on peut parler de français ou anglais scientifique, juridique, pour le tourisme, pour hôtellerie, etc. L'analyse des besoins est le « moteur » sous-jacent pour le développement des programmes de langue de spécialité”²

Par exemple, les infirmières de langue native anglaise qui travaillent dans des hôpitaux avec un pourcentage élevé de patients de langue native espagnole, pourraient être amenées à étudier l'espagnol à une fin très spécifique : la communication entre infirmières et patients. Les élèves sont encouragés à jouer un rôle actif dans leur propre apprentissage et à remettre en cause ce qui leur a été enseigné. Ceci peut être comparé au programme d'enseignement négocié à propos duquel Hyland (2009)³ (Hyland, K. (2009). Specific purpose programs. In

² (Hutchinson & Waters 1987, Robinson 1980, Swales, 185, 1992, Hyland 2002).

³ Hyland, K. (2009). Specific purpose programs. In M. H. Long & C. J. Doughty (eds.), The handbook of language teaching (pp. 201-217). Singapore:Wiley-Blackwell

écrit : « A negotiated syllabus means that the content of a particular course is a matter of discussion between teacher and students, according to the wishes and needs of the learners in conjunction with the expertise, judgement, and advice of the teacher. » (« Un programme d'enseignement négocié signifie que le contenu d'un cours en particulier a été le sujet d'une discussion entre les enseignants et les élèves, en accord avec les souhaits et les besoins des apprenants conjointement avec l'expertise, le jugement et les conseils de l'enseignant. »)

Origine de la Langue de spécialité

La *langue de spécialité (LSP)* a également été utilisée pour désigner une branche de la Linguistique appliquée qui traite d'une variété de langues utilisées par des membres faisant partie d'un certain domaine, en se concentrant sur leurs genres, caractéristiques stylistiques et lexiques techniques. Cette recherche est pertinente pour des domaines à problèmes tels que l'Enseignement des langues étrangères, la traduction et la conception de dictionnaires spécialisés. Certaines personnes appartenant au domaine de la formation considèrent de telles recherches sur les Communications professionnelles comme des recherches liées à la langue de spécialité lorsqu'elles sont couplées ou appliquées directement à un programme de formation de langue de spécialité.

Relation avec l'enseignement à contenu intégré

L'enseignement à contenu intégré (ECI) est également parfois confondu avec la langue de spécialité. Au niveau postsecondaire, il est fréquemment utilisé pour motiver les groupes d'apprenants qui pourraient s'intéresser à un même domaine professionnel, en leur fournissant des opportunités de communication significatives. Cependant, étant donné que dans leurs études classiques, ils n'étudient souvent pas de langue étrangère/seconde (excepté dans les classes protégées), ils n'ont pas besoin de l'anglais en tant qu'outil dans leurs études immédiates. (L'enseignement à contenu intégré (ECI) est l'intégration d'un contenu sélectionné avec des objectifs d'apprentissage de langue)⁴. Ainsi, au moment d'identifier quelle approche est appliquée, la question qui se pose est : « S'agit-il de l'anglais à des fins spécifiques ou bien de l'anglais à travers un thème de contenu ou un domaine de contenu ? »

⁴ Brinton, D. M., Snow, M. A., & Wesche, M. B. (1989). *Content-based second language instruction*. New York: Newbury House.